

FORMULAIRE À RETOURNER AVANT LE 12 JUILLET 2025

À LA MAISON DE LA MOBILITÉ - 22 rue du Collège 47 300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Pour toute information, contactez-nous au 05 53 40 23 30 ou à l'adresse contact.elios@transdev.com.

Toute demande reçue après cette date ne pourra être acceptée que sous réserve de places restantes.

Le Pass Scolaire est gratuit mais OBLIGATOIRE (cf. art. 3.2 du règlement d'exploitation du réseau).

Pour des raisons logistiques, les élèves doivent s'inscrire au préalable en complétant ce formulaire.

Coût d'un duplicata de carte en cas de perte, vol, détérioration du Pass Scolaire : 15 €

L'ensemble des champs est à compléter. Les coordonnées d'un seul représentant légal peuvent être transmises. Dans le cas d'une garde alternée de l'enfant, merci d'indiquer les coordonnées des deux représentants légaux. En indiquant une coordonnée, vous acceptez que nous puissions vous recontacter pour traiter la demande d'inscription de votre enfant. Si vous n'indiquez pas de coordonnées exactes nous ne pourrions pas instruire votre demande.

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Commune :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

..... Code Postal :

Commune :

Tél :

Email :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

..... Code Postal :

Commune :

Tél :

Email :

UTILISATION DES LIGNES

Ligne(s) utilisée(s) :

Arrêt de montée :

Arrêt de descente :

Etablissement scolaire :

Classe en 2025 / 2026 :

Statut de l'élève : Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne ☐

Utilisation du réseau : Occasionnelle ☐ Régulière ☐

Matin ☐ Soir ☐

Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

Documents à joindre impérativement au présent formulaire :

- ☐ 2 photos d'identité de l'élève (original - de moins d'un an - au format 4,6 cm x 3,5 cm).
- ☐ 1 photocopie d'un justificatif de domicile (de chaque parent en cas de garde alternée).
- ☐ 1 photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité de l'élève.
- ☐ 1 enveloppe format A5 affranchie avec 2 timbres au tarif normal et libellée au nom et à l'adresse du destinataire, pour l'envoi du Pass scolaire.

Les pièces justificatives sont conservées pendant le temps de la gestion des inscriptions, elles sont détruites au plus tard quelques semaines après la rentrée.

**MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS
ET DE SIGNER CE DOCUMENT AVANT ENVOI (VOIR VERSO).**

RÈGLEMENT DES TRANSPORTS - SÉCURITÉ & SAVOIR VOYAGER

COMMENT PRENDRE LE BUS ?

En attendant le véhicule

- Je mets le gilet jaune (**OBLIGATOIRE** sur les lignes secondaires de S26 à S35, fortement recommandé sur les autres lignes).
- Je prépare ma carte de transport.
- Je fais signe au conducteur de s'arrêter lorsque le véhicule s'approche de l'arrêt.
- Je ne bouscule pas mes camarades lors de l'arrivée du véhicule et je monte à bord dans le calme.

Dans le bus et dans le car

- Le port du gilet jaune est fortement conseillé.
- Je monte par la porte avant.
- Je présente ma carte au conducteur.
- Je m'installe vers le fond du véhicule.
- Je place mon sac entre mes jambes pour ne pas gêner les autres voyageurs.
- **Je mets ma ceinture de sécurité** lorsque le véhicule en est équipé.
- Je laisse ma place aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite.
- Si je suis debout (dans le bus) je me tiens aux barres pour ne pas tomber.
- Pour descendre, je demande l'arrêt du véhicule en appuyant sur la commande « demande d'arrêt », et uniquement à cette occasion.

En descendant

- Je descends par la porte arrière du véhicule.
- J'attends que le véhicule soit parti pour traverser, après avoir regardé à gauche puis à droite.
- Je ne traverse jamais entre deux véhicules : c'est très dangereux !!!

**LA SÉCURITÉ,
C'EST MA PRIORITÉ !**

MIEUX VOYAGER ENSEMBLE : LES RÈGLES À RESPECTER

- Je ne parle au conducteur que si nécessaire.
- Je respecte les autres voyageurs et le conducteur (*musique dans les écouteurs, respect du calme à bord du véhicule...*).
- Il est interdit de fumer, boire ou manger à bord des véhicules.
- Dans le véhicule ou à l'arrêt de bus, je veille au respect du matériel (*papiers dans la poubelle, aucune dégradation du matériel...*).

Toute dégradation commise par l'élève engage la responsabilité du représentant légal s'il est mineur, ou sa propre responsabilité s'il est majeur.

NON-RESPECT DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS

En cas de non-respect du règlement, la direction du réseau prévient le représentant légal l'élève, s'il est mineur, ainsi que son chef d'établissement scolaire. La direction du réseau se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne qui ne respecterait pas le Règlement des Transports.

OBJETS PERDUS : RÉCLAMATIONS OU RECOMMANDATIONS

Le réseau Élios n'est pas responsable des objets perdus ou volés à bord des véhicules.
Nos équipes restent toutefois à votre écoute au 05 53 70 53 83 ou à la Maison de la Mobilité.

Cochez les cases pour indiquer votre choix

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du Règlement des Transports ci-dessus (et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant si celui-ci est mineur)
- ☐ Je reconnais avoir lu et accepté les règles relatives aux traitements de mes Données à Caractère Personnel, disponibles sur le site **www.bus-elios.fr**.
- ☐ Je reconnais avoir lu et accepté les Conditions Générales d'Utilisation, disponibles sur le site **www.bus-elios.fr**.
- ☐ J'autorise le réseau Élios à envoyer des infos trafics concernant la / les lignes(s) utilisée(s) par mon enfant à l'adresse mail et au numéro de téléphone communiqués via ce formulaire.

Le :/...../.....

Signature du représentant légal ou de l'élève (si majeur·e) :

Retrouvez
toutes les infos de
votre réseau sur
bus-elios.fr

